

**Rapport
du comité
de mission
2022**

MAIF AVENIR

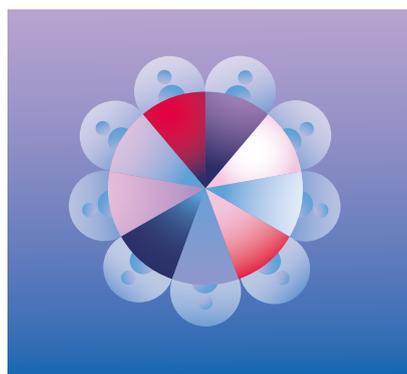


Sommaire

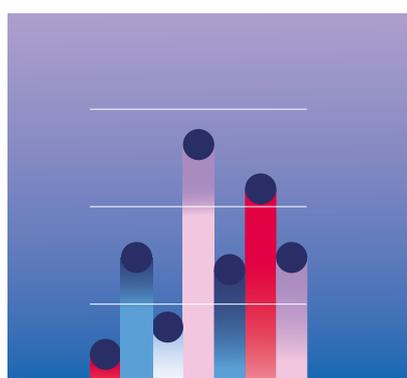


Edito	4
--------------	----------

La mission de MAIF Avenir	5
Qui sommes-nous ?	6
L'ambition de la mission	8
Le modèle de mission	9



La gouvernance de la mission	10
Les membres du comité de mission	11
Le rôle du comité	12
Retour sur les travaux de 2022	13



Le suivi de l'exécution de la mission en 2022	16
Objectif 1	18
Soutenir le développement de produits et services innovants qui présentent une réelle utilité pour les personnes.	
Objectif 2	21
Accompagner la progression de l'impact social et environnemental positif des entreprises de notre portefeuille.	
Objectif 3	24
Rechercher le meilleur alignement des intérêts de l'ensemble des parties prenantes.	
Objectif 4	27
Promouvoir l'investissement responsable en cherchant à démontrer le lien positif entre recherche d'impact social et environnemental et performance économique.	

Conclusion & perspectives	30
--------------------------------------	-----------

Edito

Depuis janvier 2020, 3 ans déjà, l'équipe MAIF Avenir chemine avec sa mission en ligne de mire. Il nous a semblé intéressant pour l'édito de ce 2^e rapport du comité de mission de prendre de la hauteur par rapport aux objectifs de mission statutaires et aux feuilles de routes associées pour tenter de décrypter ce qui se transforme chez MAIF Avenir. Qu'est-ce qui bouge, quelle valeur cela crée-t-il, quelles difficultés l'équipe rencontre-t-elle ?

GOUVERNANCE

Anne-France : « Alexandre, en tant que pilote de la mission au-delà de ton activité d'investisseur, quelle perception as-tu de l'influence de la mission sur le mode de gouvernance du fonds et sur ses interactions avec ses participations et partenaires ? »

Alexandre : « Notre passage au statut de société à mission a provoqué un changement structurant dans la façon dont nous opérons collectivement notre métier d'investisseur. Nous avons questionné et remis à plat chaque process pour s'assurer qu'il contribue à l'exécution de notre mission, à commencer par la gouvernance. Les décisions stratégiques et opérationnelles sont désormais prises collectivement par l'équipe dans le respect de notre mission. Nous bénéficions par ailleurs de l'apport précieux du comité de mission pour challenger ou conforter nos prises de décisions. »

OPÉRATIONS

Anne-France : « Vous avez fait évoluer votre thèse d'investissement et travaillez à un outil spécifique d'évaluation des participations sur la question de l'impact. En quoi ces évolutions sont-elles spécifiques d'un fonds société à mission, au-delà d'être un fonds à impact ? »

Alexandre : « La définition, la mesure et le pilotage d'une mission nécessitent un fort niveau d'alignement avec les entrepreneurs de notre portefeuille puisque nous explorons à leurs côtés une forme d'accompagnement d'entreprises engagées proche mais moins normée que l'investissement à impact. La finalité est la même : concilier un impact positif sur l'environnement et/ou la société et un rendement financier mais ce statut nous permet d'accompagner des sociétés en cours de transformation de manière plus souple qu'un fonds à impact. »

CULTURE

Anne-France : « L'équipe MAIF Avenir partage des convictions sur le sens et l'utilité de son métier. Que penses-tu de l'effet de la mission sur la culture interne ? As-tu noté des évolutions dans la dynamique collective en lien avec votre mobilisation pour opérationnaliser l'ambition portée par la mission ? »

Alexandre : « La mission du fonds irrigue les échanges et arbitrages de l'équipe sur l'ensemble des composantes de notre thèse d'investissement et notre façon de communiquer autour. Ce prisme nouveau sous lequel nous concevons notre métier d'investisseur fédère l'équipe autour d'un supplément de sens et d'une recherche collective de contribution sociale. »

La mission de MAIF Avenir



Qui sommes-nous ?

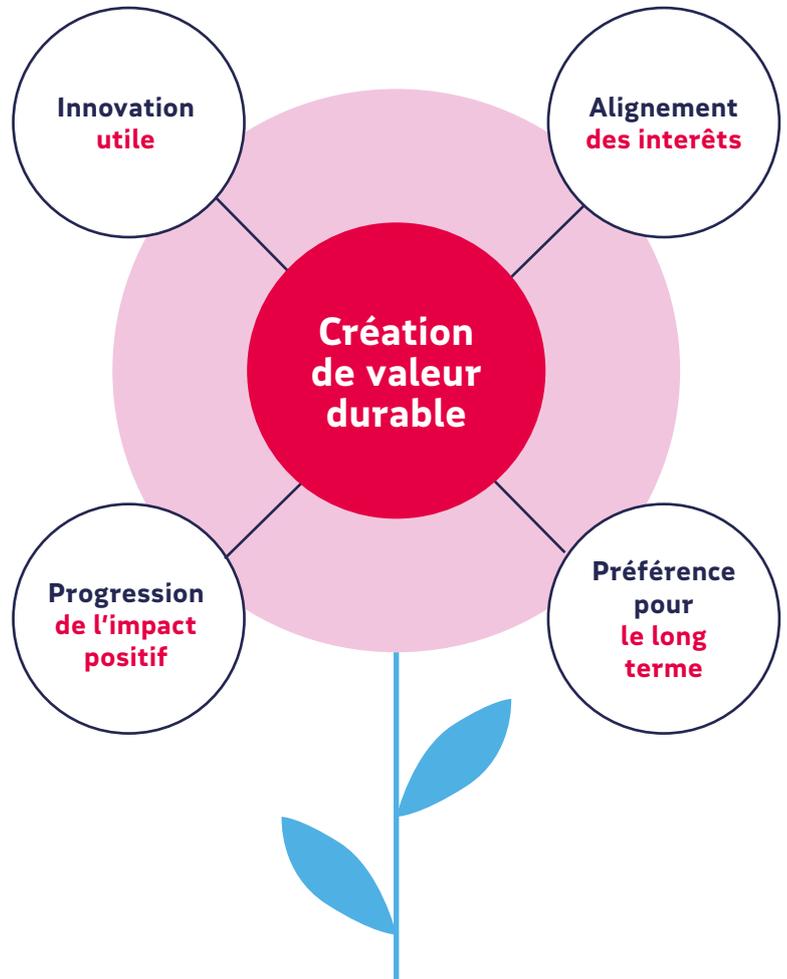
UN FONDS DE CAPITAL-INNOVATION ENGAGÉ ET CITOYEN

MAIF Avenir est un fonds d'investissement en capital-innovation créé en 2015 pour favoriser une innovation utile, contribuer à la transformation numérique et ancrer la MAIF dans le secteur de l'économie collaborative.

Sept ans plus tard, le périmètre de MAIF Avenir s'est élargi, à mesure que son équipe s'est constituée et son ambition précisée : **fonds de capital-innovation engagé et citoyen, MAIF Avenir accompagne les sociétés technologiques sur le chemin de leur mission.**

MAIF Avenir est un fonds à capital perpétuel, à horizon long, doté par la MAIF d'une capacité d'investissement de 250 M€. Il s'engage dans son activité quotidienne à bâtir sur le long terme, à mettre en place des gouvernances et dispositifs permettant le meilleur alignement des intérêts possible, à tenir un discours de vérité et à opérer avec une éthique irréprochable.

En 2020, MAIF Avenir a été le premier fonds d'investissement en capital-innovation français à devenir entreprise à mission.



MAIF AVENIR EN CHIFFRES

+12
Sorties réalisées

+46
Investissements réalisés

0,5 à 5
Millions d'euros par ticket
investi en lead ou co-lead

250
Millions d'euros
sous gestion

8
Investisseurs
dans l'équipe



UNE ÉQUIPE ENGAGÉE AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEURS

Nous partageons le désir de faire notre métier d'investisseur différemment, en privilégiant une performance économique de long terme, en nous attachant à rechercher une performance élargie, le meilleur alignement des intérêts avec nos parties prenantes, fondateurs et salariés de start-up, co-investisseurs et partenaires de l'écosystème.

Passionnés par l'innovation et les nouveaux modèles d'entreprises, en particulier ceux qui placent l'émancipation des personnes et des organisations au cœur de leur projet, nous cultivons au quotidien sens du collectif, bienveillance et volon-

té de comprendre et d'intégrer les objectifs de nos partenaires avec une attitude positive et constructive, toujours avec un fort niveau d'exigence et de professionnalisme.

Nous prenons nos décisions d'investissement de manière collégiale, après débat contradictoire et avec implication de chacun des membres de l'équipe.

Nous sommes animés par la conviction que les nouvelles technologies peuvent et doivent contribuer au mieux commun et que le métier d'investisseur doit permettre l'émergence et le développement de nouvelles entreprises qui répondent aux enjeux de notre époque.

L'ambition de la mission

Dès 2019, nous nous sommes interrogés sur la vision de MAIF Avenir et son rôle dans la société :

- Pour mettre en cohérence les convictions et les valeurs selon lesquelles nous opérons depuis notre création, autour de l'idée que l'entreprise doit s'interroger sur la valeur qu'elle crée pour l'ensemble de ses parties prenantes et pour la planète, au-delà de la recherche de performance financière.
- Pour se fixer un niveau d'ambition exigeant, structurer notre vision et nous assurer d'optimiser notre impact en formalisant nos engagements et en les traduisant de manière opérationnelle.
- Pour se différencier en tant qu'investisseur, fédérer des entrepreneurs, attirer et retenir des talents partageant les mêmes valeurs.
- Pour renforcer nos liens avec notre écosystème en nous assurant de l'alignement de toutes les parties prenantes dans notre démarche.
- Pour soutenir l'ambition sociétale de notre actionnaire, la MAIF, dont la volonté était d'accroître la portée de sa mission à l'ensemble de ses activités.
- Pour toutes ces raisons, nous avons fait le choix d'adopter la qualité de société à mission et de nous engager pour nous, pour nos participations et pour notre écosystème. Notre mission infuse dans l'ensemble de nos décisions et dans la manière d'opérer notre métier au quotidien.

FLÉCHER NOS INVESTISSEMENTS ET ACCOMPAGNER NOS PARTICIPATIONS

Convaincus qu'en tant qu'investisseurs nous avons le pouvoir mais aussi le devoir de favoriser les modèles de demain, MAIF Avenir finance et accompagne le développement des entreprises qui cherchent à mettre l'innovation au service d'un mieux commun.

En amont de l'investissement : nous nous engageons à flécher nos investissements au sein de projets visant un impact positif sur l'humain, la société ou l'environnement.

Pendant la phase de détention : nous souhaitons accompagner toutes les entreprises de notre portefeuille dans la formalisation, le suivi et la progression de leur impact.

Au moment de la sortie : notre accompagnement ne s'arrête pas là où l'intérêt financier prend fin, nous nous engageons à faciliter la sortie des participations de notre portefeuille en les aidant à pérenniser leur société et leurs équipes.

CHEMINER ET FAIRE CHEMINER NOTRE ÉCOSYSTÈME À NOS CÔTÉS

Marque de cohérence et de crédibilité de notre engagement, nous appliquons à MAIF Avenir la même exigence qu'à nos participations et cheminons à leurs côtés pour promouvoir auprès de l'ensemble de notre écosystème une vision de la création de valeur :

Pour tous : nous croyons fermement en l'importance de répondre aux besoins du plus grand nombre, en soutenant des activités qui soient véritablement utiles pour les personnes concernées et qui impliquent l'ensemble de leur écosystème dans leur démarche. Nous cherchons ainsi à sensibiliser sur l'importance de cet alignement plus large de l'ensemble des parties prenantes.

Mesurable : nous nous appliquons à définir et quantifier la performance extra-financière, au même titre que la performance financière, pour pouvoir mieux évaluer notre progression, nos leviers d'actions et promouvoir cette méthodologie auprès d'un public plus large.



« Adopter la qualité de société à mission a été un processus long et exigeant qui nous a offert une opportunité de nous renforcer et d'innover. Cela a été, dans un premier temps, un formidable accélérateur dans la structuration de notre thèse d'investissement et l'affirmation d'une volonté intentionnelle d'allouer prioritairement le capital à des entreprises génératrices d'impact positif. Notre mission nous conduit aujourd'hui à poursuivre le renforcement de notre démarche d'accompagnement auprès des entrepreneurs du portefeuille et à mettre en place une mesure de plus en plus fine de notre performance extra-financière. »

Mohamed Abdesslam, Directeur Général de MAIF Avenir

Le modèle de mission

NOTRE RAISON D'ÊTRE

"Pour que l'innovation serve un progrès à la fois individuel, collectif et durable, nous investissons et nous nous engageons aux côtés des entreprises qui développent des solutions pour améliorer la vie des personnes et des organisations et qui cherchent à affirmer leur rôle social et environnemental.

Nous affirmons notre préférence pour une performance économique de long terme et nous recherchons le meilleur alignement des intérêts de nos parties prenantes."

NOS 4 OBJECTIFS STATUTAIRES

Objectif 1

Soutenir le développement de produits et services innovants qui présentent une réelle utilité pour les personnes

Flécher les investissements vers des opportunités en ligne avec notre mission

Objectifs opérationnels

Formaliser dans notre thèse d'investissement notre vision de la « réelle utilité pour les personnes ».

Renforcer nos liens avec l'écosystème « Tech for Good ».

Systematiser le screening des start-up nouvellement labellisés (B Corp, Lucie) ou société à mission.

Renforcer la communication autour de notre mission.

Objectif 2

Accompagner la progression de l'impact social et environnemental positif des entreprises de notre portefeuille

Accompagner les dirigeants de nos start-up dans la formalisation de leur recherche d'impact et le suivi de celui-ci

Objectifs opérationnels

S'assurer que les entrepreneurs accompagnés souhaitent intégrer la recherche d'impact à leur modèle économique.

Mettre en place une méthodologie de suivi d'impact.

Encourager l'obtention de la qualité de société à mission ou d'un label pour les start-up les plus matures.

Objectif 3

Rechercher le meilleur alignement des intérêts de l'ensemble des parties prenantes

Mettre en place les dispositifs et outils permettant d'aligner les intérêts des différentes parties prenantes

Objectifs opérationnels

Appliquer à l'échelle de MAIF Avenir le même niveau d'exigence qu'envers les participations.

Sensibiliser les start-up du portefeuille à l'importance de veiller à l'alignement des intérêts au sein de leur organisation.

Objectif 4

Promouvoir l'investissement responsable en cherchant à démontrer le lien positif entre recherche d'impact social et environnemental et performance économique

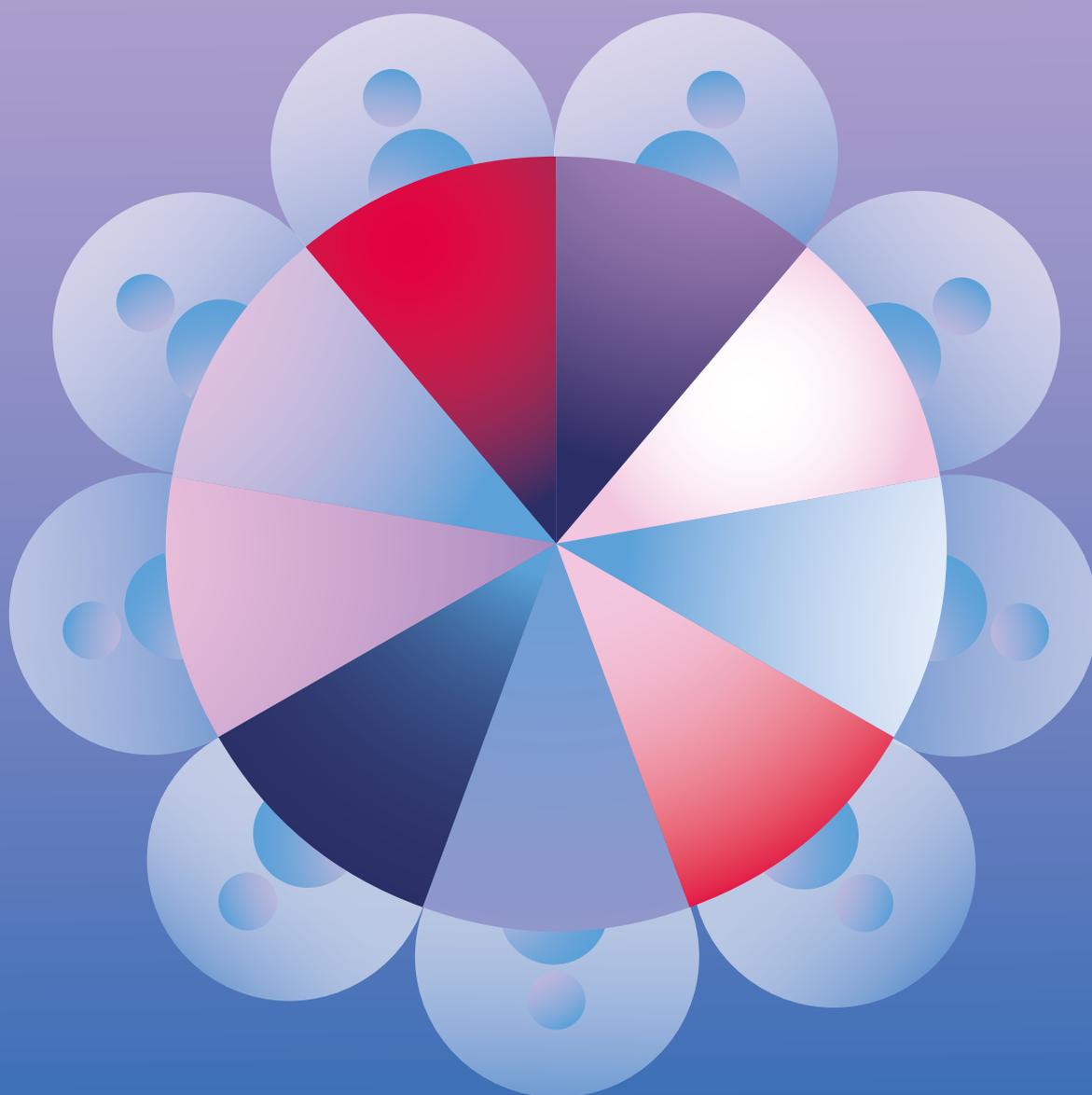
Quantifier la performance élargie du portefeuille et évaluer sa progression; communiquer sur la performance élargie du fonds

Objectifs opérationnels

Définir une méthodologie d'évaluation et mettre en place un suivi de la performance élargie du portefeuille.

Communiquer sur l'atteinte des premiers résultats.

La gouvernance de la mission



Le comité de mission

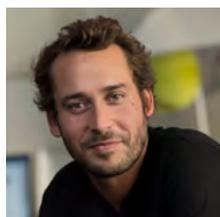
MAIF Avenir a mis en place une gouvernance dédiée au suivi de sa mission : un comité de mission constitué de 9 membres aux profils complémentaires.



Emmanuel Arnaud
CEO et co-fondateur
de HomeExchange



Katia Sogreeva
CEO et co-fondatrice
de Conciergerie
Numérique / Ex-CEO
et co-fondatrice de
Mes Dépanneurs



Arnaud Burgot
DG et co-fondateur
d'Ulule / Ex-CFO
de Botify



**Anne-France
Bonnet**
Fondatrice
et Présidente
de Nuova Vista



Yannick Grandjean
CEO et fondateur
de Sirsa.io et
Reporting 21



Alexandre Joulé
Principal
chez MAIF Avenir



Elina Berrebi
Co-fondatrice de la
société de gestion
Revaia



Franck Carnero
Chief Mission Officer
de MAIF



Hélène N'Diaye
Directrice Générale
Adjointe de MAIF
DG de MAIF Solutions
Financières

Notre implication aux côtés de MAIF Avenir s'est renforcée en cette nouvelle année en tant que comité de mission du fonds d'investissement. Nous avons été sollicités tout au long de l'année avec des échanges d'une intensité au juste niveau.

Le début de l'année 2022 a par ailleurs été particulièrement dense car nos travaux se sont concentrés sur deux exercices auxquels nous n'avions pas été confrontés jusqu'alors :

- la corédaction de notre premier rapport en tant que comité de mission;
- le premier audit règlementaire de l'Organisme Tiers Indépendant.

Tant l'audit que le rapport étant centrés sur l'année qui précédait, ils nous ont permis de prendre du recul et requestionner le modèle de mission de MAIF Avenir et la trajectoire empruntée. Si ces échanges ont été enrichissants, en contrepartie, n'avons pas pu accorder autant de temps que nous l'aurions voulu au suivi opérationnel de l'année en cours.

Ainsi, afin de pouvoir remplir au mieux notre rôle, tant dans le suivi de l'exécution que dans le challenge des décisions prises par MAIF Avenir et pour maintenir un niveau constant d'implication des membres tout au long de l'année, nous souhaiterions réajuster notre façon de fonctionner et proposons aux équipes de MAIF Avenir de :

- communiquer régulièrement de façon asynchrone en dehors des échanges en séances sur les actualités de MAIF Avenir, en lien avec la mission, ainsi que sur l'activité du fonds pour mieux comprendre en temps réel le contexte dans lequel s'opère la mission;
- veiller à dédier un temps suffisant lors de nos séances pour approfondir le suivi des avancées sur chacun des objectifs.

Enfin nous souhaiterions réfléchir avec MAIF Avenir au renforcement de nos liens avec les instances de gouvernance du fonds pour mieux appréhender l'alignement de la mission et de la stratégie opérationnelle.

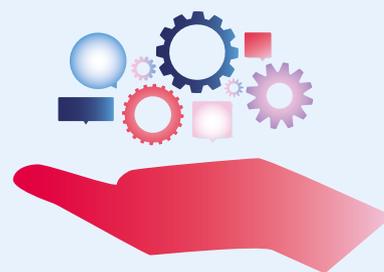
Le rôle du comité de mission

Le comité de mission assure le suivi de l'exécution de la mission de MAIF Avenir: il questionne le modèle de mission, porte un jugement sur l'atteinte des objectifs et dresse des perspectives d'évolution.

Au-delà de ce rôle de suivi, le comité challenge MAIF Avenir sur la pertinence et la cohérence des actions menées au regard de la mission, et soumet ses recommandations dans les domaines suivants :



les critères d'investissement



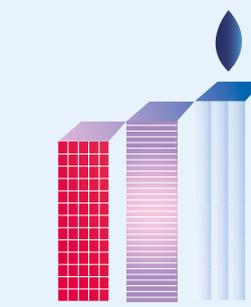
le programme d'accompagnement



le suivi des participations



les pratiques en tant qu'investisseur



le rôle et l'influence dans la promotion de l'investissement responsable

A ce titre, le comité de mission se réunit au minimum 3 fois dans l'année et organise en complément des ateliers en sous-groupes pour préparer la publication du rapport annuel du comité de mission.

Retour sur l'année 2022

... SUR LES TRAVAUX DU COMITÉ DE MISSION AUPRÈS DE MAIF AVENIR.

Année charnière pour la mission de MAIF Avenir avec la rédaction du 1^{er} rapport du comité de mission et le 1^{er} audit réglementaire de l'Organisme Tiers Indépendant (OTI), le comité de mission s'est réuni plusieurs fois dans l'année pour mener à bien ces travaux.

Réunion du 9 février 2022

Cadrage de la rédaction du 1^{er} rapport du comité de mission

- Définition du programme de travail et du rétroplanning de production du rapport du comité de mission 2021 ;
- Décision prise de réunir les membres du comité de mission par petits groupes dans le cadre d'ateliers de travail permettant d'avancer le plus efficacement possible dans la rédaction du rapport du comité de mission.

Du 7 au 30 mars 2022

Rédaction du 1^{er} rapport du comité de mission

- Tenue de 3 groupes de travail ayant permis aux membres du comité de mission de porter un regard critique, constructif et bienveillant sur l'exécution du modèle de mission de MAIF Avenir et de synthétiser leurs observations dans le rapport du comité de mission ;
- Echanges asynchrones pour valider la version définitive du rapport du comité de mission présentée au Conseil d'Administration de MAIF Avenir le 6 avril 2022 et qui a servi de base aux travaux de l'OTI dans le cadre du 1^{er} audit réglementaire de l'exécution de la mission de MAIF Avenir.

Réunion du 31 mai 2022

Partage des conclusions du 1^{er} audit réglementaire par l'OTI

- Présentation des conclusions du 1^{er} audit réglementaire de l'exécution de la mission de MAIF Avenir par Candice Lourdin, Directrice Générale du Cabinet de Saint Front (OTI) ;
- Explication détaillée de la notation appliquée par l'OTI au modèle de mission de MAIF Avenir ;
- Retour d'expérience collectif sur la rédaction du 1^{er} rapport du comité de mission.

Réunion du 9 décembre 2022

Partage des objectifs 2022 et reformulation de l'objectif n°4

- Rétrospective 2022 de l'activité de MAIF Avenir : retour sur les faits marquants de l'année, notamment la réalisation de 5 primo-investissements ;
- Point d'étape sur l'atteinte des objectifs du comité de mission au titre de ses feuilles de route 2022 ;
- Proposition et validation d'une reformulation de la feuille de route n°4 suite aux réflexions soulevées par ses membres dans le cadre de la rédaction du 1^{er} rapport du comité de mission.

... SUR LE 1^{ER} AUDIT RÉGLEMENTAIRE DE L'OTI

MAIF Avenir a mandaté le Cabinet de Saint Front qui a réalisé le premier audit réglementaire de l'exécution de sa mission entre février et mai 2022.

Les objectifs de cet audit :

- Vérifier la bonne adéquation des moyens
- Vérifier le respect des objectifs
- Vérifier la fiabilité des indicateurs
- Emettre un avis motivé sur l'exécution de la mission



68/100

Notation de la démarche
société à mission



Exemples de points forts soulignés par l'OTI

- La mission couvre les activités de MAIF Avenir, en cohérence avec la raison d'être de la maison-mère et sa singularité est identifiable;
- La mission propose une contribution sociétale à travers les activités de MAIF Avenir, le souhait de transformation et d'innovation est perceptible;
- Le comité de mission est composé de membres internes et externes impliqués et challengeant;
- Le reporting des informations de la feuille de route 2021 est robuste, les éléments de preuve fournis permettent d'avoir une appréciation éclairée de l'atteinte de objectifs à fin 2021;
- Les personnes interviewées ont confirmé les actions mises en œuvre pour exécuter la mission, l'atteinte des objectifs n'a pas été remise en cause;
- Les preuves ont pu être apportées pour les indicateurs, actions et moyens pour lesquels il y a eu une demande.



Exemples d'axes de progrès identifiés par l'OTI

- La feuille de route 2021 du comité de mission présente des objectifs opérationnels non opposables et plutôt dans une logique de moyens que de résultats;
- Le comité de mission est composé essentiellement de membres de l'écosystème métier de MAIF Avenir, avec certaines thématiques portées par les objectifs statutaires moins représentées;
- Les parties prenantes se prononcent sur l'exécution de la mission, sans porter une appréciation sur les résultats des actions menées au titre de la mission ou de la stratégie nourrie par la mission.



Audit de l'exécution de la mission et publication du premier rapport du comité de mission

Conclusions de l'audit mené par l'Organisme Tiers Indépendant, le Cabinet de Saint Front :

- L'entité MAIF Avenir a atteint les résultats qu'elle s'est fixés pour chaque objectif social et environnemental inscrit dans ses statuts ;
- L'entité MAIF Avenir a mis en œuvre des moyens adéquats pour chaque objectif social et environnemental inscrit dans ses statuts ;
- La société MAIF Avenir respecte chacun des objectifs sociaux et environnementaux qu'elle s'est donné pour mission de poursuivre, en cohérence avec sa raison d'être et son activité au regard de ses enjeux sociaux et environnementaux.



L'audit OTI vu par le comité de mission

Ce premier audit a été l'occasion pour le comité de mission d'appréhender pour la première fois l'articulation des rôles respectifs du comité de mission et de l'OTI.

L'OTI est intervenu lors d'un comité de mission pour présenter ses conclusions, ce qui nous a également permis de rentrer dans le détail de l'exercice, de questionner la notation et challenger les recommandations émises par le Cabinet de Saint Front.

Par ailleurs, le Cabinet de Saint Front étant également société à mission, nous apprécions sa volonté d'aider les entreprises auditées à se remettre en question et progresser, au-delà de l'exercice « classique » de l'audit.



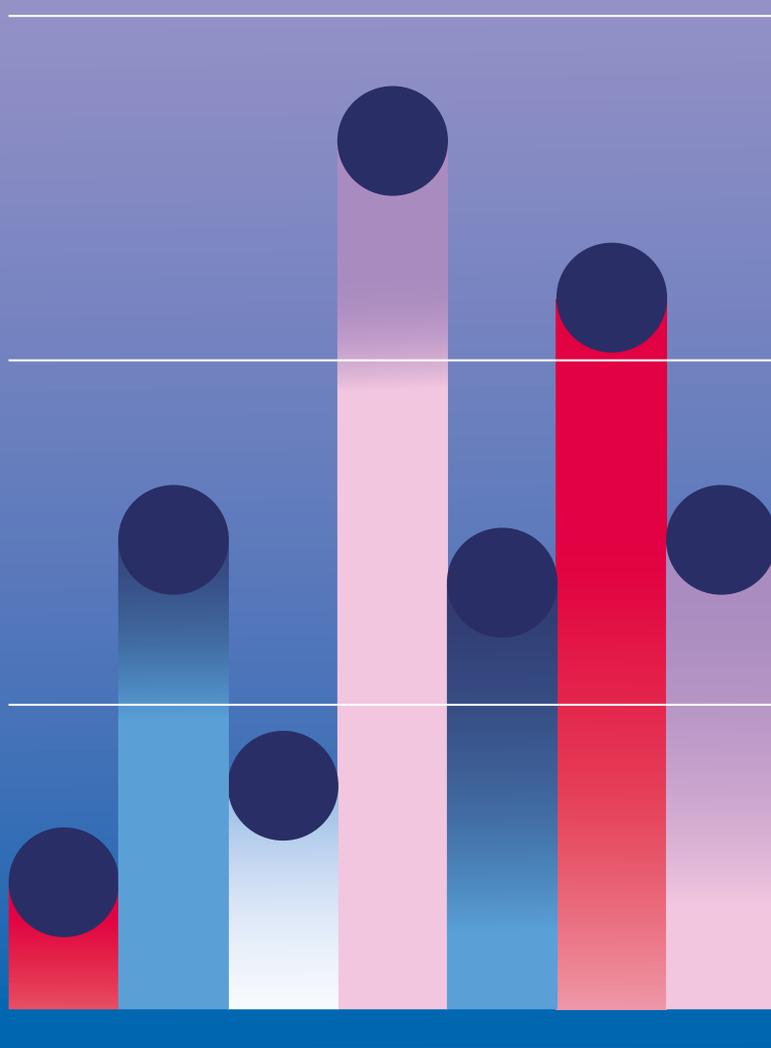
L'audit OTI vu par MAIF Avenir

MAIF Avenir était déjà société à mission depuis deux ans lorsque nous avons commencé notre audit avec le Cabinet de Saint Front. Cette obligation réglementaire a constitué une opportunité pour prendre du recul sur le chemin parcouru et l'audit nous a permis de :

- Poser un regard critique externe sur nos objectifs, tant sur leur formulation que sur les feuilles de route que nous leur avons associées ;
- Documenter de manière exhaustive nos avancées sur chacun de nos objectifs en s'assurant d'avoir formalisé le suivi de nos indicateurs ;
- Condenser notre communication auprès de notre comité de mission, n'ayant pas toujours l'occasion d'être exhaustifs lors de nos échanges en cours d'année.

Pour notre prochain audit, nous espérons faire progresser la note attribuée à notre démarche et encourageons le Cabinet de Saint Front à expliciter encore plus sa grille de notation pour nous assurer de cheminer dans la bonne direction.

Le suivi de l'exécution de la mission en 2022



Préambule par le comité de mission

En tant que comité de mission, nous tenons à souligner l'engagement de MAIF Avenir envers sa mission. Au-delà des actions menées par ses participations, le fonds consacre une réflexion approfondie à son propre impact. Cette approche témoigne d'une volonté de responsabilité et d'une vision holistique de son rôle sociétal. Ceux parmi nous qui sont dirigeant.e.s co-fondateurs/-trices de participations de MAIF Avenir voient un réel atout à avoir une telle entreprise dans leur capital.

Cependant, nous reconnaissons la pression exercée sur les petites structures pour intégrer la mission au cœur de leur activité. Compte tenu des changements survenus au sein de l'équipe en 2022 et de sa petite taille, nous encourageons ainsi MAIF Avenir à prendre en considération le travail opérationnel et à veiller à ne pas surcharger l'équipe en définissant des objectifs raisonnables et réalisables.

Enfin, nous souhaitons également souligner la progression de notre vécu en tant que comité de mission. Cette nouvelle année nous a permis de gagner en maturité tant au niveau de notre perception du projet de MAIF Avenir que dans la compréhension de notre rôle en tant que comité. Nous réitérons notre engagement à jouer un rôle actif et informé dans la réalisation de la mission de MAIF Avenir en se plaçant en « pré-auditeur bienveillant » en évaluant de manière constructive les preuves liées à chacun des objectifs définis.

LE SENS QUE NOUS METTONS DERRIÈRE LES MOTS

Les échanges du comité de mission et de MAIF Avenir ont par ailleurs mis en évidence la nécessité de clarifier le lexique que nous utilisons couramment pour s'assurer d'avoir la même lecture des engagements pris par MAIF Avenir.

Voici une première version de ce « dictionnaire collectif » qui sera enrichi au fil des échanges entre le fonds et son comité de mission.

L'impact (positif)

Décrit les **conséquences sociétales** (économiques, sociales ou environnementales) **positives**, imputables à l'action d'une organisation.

La société à mission

Un **cadre juridique qui permet à l'entreprise de définir son utilité sociétale**, de choisir les enjeux sociaux et environnementaux auxquels elle veut répondre et la manière spécifique dont elle entend le faire, de clarifier ainsi l'impact qu'elle cherche à avoir.

Le comité de mission et la vérification par un Organisme Tiers indépendant (OTI) permettent à la fois de vérifier et de certifier le respect des engagements de l'entreprise.

La mission

Décrit l'**impact que l'entreprise cherche à avoir sur les enjeux sociaux et environnementaux** qu'elle a retenus et donc plus généralement sur la société et l'environnement.

Pour une société à mission, l'impact peut se définir comme l'effet recherché dans la mise en œuvre de sa mission. Il est objectivé dans le modèle de mission, suivi par un comité de mission et contrôlé par un OTI.

L'ESG

Ensemble de **critères non financiers standards** (sur les volets environnementaux, sociaux et de gouvernance) **permettant d'analyser la responsabilité d'une entreprise**.

Une société à mission ne peut se concevoir sans compléter sa recherche d'effets positifs spécifiques sur la société ou l'environnement par des pratiques responsables, dont l'usage de référentiels standards RSE ou ESG peut témoigner.

Objectif 1

Soutenir le développement de produits et services innovants qui présentent une réelle utilité pour les personnes

FLÉCHER LES INVESTISSEMENTS VERS DES OPPORTUNITÉS EN LIGNE AVEC NOTRE MISSION

Objectifs opérationnels	Formaliser dans notre thèse d'investissement notre vision de la « réelle utilité pour les personnes »	Renforcer nos liens avec l'écosystème « Tech for Good »	Systematiser le screening des start-up nouvellement labellisés (B Corp, Lucie) ou société à mission	Renforcer la communication autour de notre mission
--------------------------------	---	---	---	--

NOS RÉALISATIONS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Réalisé 2021	Formalisation d'une liste de secteurs d'investissement prioritaires et des problématiques sociales et environnementales associées	Liste des fonds VC, incubateurs et conseils à contacter ainsi que des événements phares auxquels participer	Prise de contact (et/ou instruction) auprès de 12 start-up (6 Sociétés à mission, 6 B Corp, 1 Lucie)	Refonte du site internet et de la plaquette commerciale en y consacrant une part significative à l'explication de notre mission
---------------------	---	---	--	---

NOS RÉALISATIONS 2022

Cibles 2022	100% des dossiers instruits seront liés à ces problématiques sociales et environnementales prioritaires	Augmenter notre présence aux événements et être référencés dans les cartographies de l'écosystème	Avoir contacté proactivement plus de 50% des start-up FR labellisées en lien avec notre mission	Amélioration de 10% vs. 2021 du dealflow entrant qualifié du point de vue des problématiques sociales et environnementales adressées
--------------------	---	---	---	--

Résultats 2022	✓	✓	✓	✓
	100% des 51 dossiers instruits en 2022 sont en ligne avec la thèse d'investissement et la mission de MAIF Avenir. 68 dossiers éliminés en raison de leur inadéquation avec la mission du fonds.	Référencement de MAIF Avenir sur le mapping « Financeurs à impact » de Mouvement Impact France. Participation à 7 événements à impact : Rencontres Ecotech, Change Now, 50Partners Impact Days, Entrepreneuriat responsable, Salon Pro-durable, Demo Day Schoolab, Le pouvoir des débuts.	22 opportunités d'investissements labellisées (tag CRM B-Corp, Lucie, société à mission) reçues ou contactées, dont 4 ayant fait l'objet d'une instruction approfondie. <i>Commentaire : nous recommandons de recalibrer cet objectif. Les sociétés B Corp ou à mission sont souvent assez matures et ces labels ne sont donc pas pour nous une source particulièrement adaptée. En revanche, nous intégrons positivement la labélisation des sociétés dans l'évaluation d'une opportunité d'investissement. Nous avons d'ailleurs mis en place les tags société à mission et « B-Corp » au sein de notre CRM.</i>	368 dossiers entrants pré-qualifiés ayant a minima fait l'objet d'un 1 ^{er} rdv en 2022 (sur un total de 757 dossiers, soit 49%) vs. 231 en 2021 (sur un total de 596, soit 39%). Conclusion : amélioration de 159% du Dealflow qualifié entrant (vs. augmentation de 127% du dealflow entrant au global).

NOS ORIENTATIONS 2023

Ambition 2023	<ul style="list-style-type: none"> • Objectiver davantage nos critères de décision et notre analyse de la mission de chaque opportunité d'investissement, à l'aide d'une grille ou d'une matrice de décision impact par exemple. • Prendre en compte les externalités négatives dans notre analyse de la mission des sociétés cibles.
----------------------	---

■ Objectif atteint
 ■ Objectif partiellement atteint
 ■ Objectif non atteint

Illustration

Les principales réalisations en 2022 au titre de ce 1^{er} objectif sont les 5 primo-investissements réalisés au sein des sociétés suivantes qui ont rejoint le portefeuille de participations de MAIF Avenir.

Pour chacun des investissements une intention d'impact (« mission ») a été formulée et discutée en comité d'investissement et avec les fondateurs des sociétés, sans qu'une inscription statutaire n'ait été réalisée :



SERIES A

Plateforme d'avantages salariés et suite d'outils SaaS à destination des CSE

Mission : réduire l'asymétrie entre les politiques d'avantages aux salariés des grands groupes et des TPE/PME et faciliter l'organisation bénévole des missions des élus du CSE.



PRE-SEED

Plateforme d'organisation de séjours de télétravail en équipe

Mission : renforcer la culture d'entreprise en proposant un avantage salarial attractif à ses employés avec un accès plus égalitaire à des résidences de télétravail dans des lieux propices à une bonne qualité de vie au travail.



SERIES A

Solution SaaS de **planification de projets (« staffing »)** orientée engagement des collaborateurs

Mission : réconcilier la recherche de performance opérationnelle et l'engagement collaborateur grâce à une meilleure planification et gestion des ressources.



SERIES A

Solution SaaS de **gestion technique des bâtiments** pour la transition vers le zéro carbone

Mission : contribuer à la meilleure performance énergétique des bâtiments.



SEED

Solution **SaaS de mesure et de pilotage de l'empreinte carbone** des entreprises

Mission : accélérer la prise de conscience écologique pour réduire dès maintenant notre empreinte carbone.



« Depuis nos premiers échanges avec les équipes de MAIF Avenir, et en particulier Alexandre et Juliette, nous avons ressenti que la mission et les valeurs sont portées profondément dans leur écoute, leurs conseils et notre envie collective de construire un futur désirable. Un futur qui s'appuie sur des innovations au service de l'écologie et des personnes, et totalement aligné avec notre mission chez Carbo, « Accélérer la prise de conscience écologique pour réduire dès maintenant notre empreinte carbone », grâce à la donnée évidemment et la pédagogie, clef de tout changement pérenne de société. »
Simon Letourneau (CEO co-fondateur de Carbo)

L'avis du comité de mission sur l'objectif 1

Cet objectif est lié au cœur de l'activité de MAIF Avenir; le comité de mission considère donc qu'il est primordial pour lui de l'appréhender au mieux pour pouvoir accompagner le fonds dans sa transformation par sa mission. Ainsi, pour nous aider dans cette phase d'appropriation, nous suggérons à MAIF Avenir de :

- mettre en place une formation sur la méthodologie de screening du dealflow à destination des membres du comité qui le souhaitent;
- communiquer régulièrement au cours de l'année sur les dossiers instruits ou en cours d'instruction, voire de nous mobiliser sur les arbitrages en cours.

Cela étant, nous estimons que les actions mises en place par MAIF Avenir sont en cohérence avec l'objectif statutaire et que les orientations envisagées pour l'année à venir s'inscrivent bien dans la continuité des travaux effectués jusqu'à présent.

Nous trouvons pertinente l'idée d'aller un cran plus loin en formalisant une grille ou matrice de décision des critères mission/impact. Nous suggérons également à MAIF Avenir de documenter les raisons du rejet d'un dossier si celles-ci sont liées à cette grille.

Le comité de mission et les équipes MAIF Avenir ont par ailleurs échangé sur la formulation de l'objectif opérationnel « Systématiser le screening des start-up nouvellement labellisés (B Corp, Lucie) ou société à mission ».

Cette discussion a révélé deux constatations importantes : Les entreprises labellisées sont souvent à un stade de maturité qui ne correspond pas à la thèse d'investissement de MAIF Avenir;

L'emploi du mot « systématiser » rend l'objectif difficilement transposable dans le cadre des activités courantes du fonds. Il a donc été convenu que cet objectif gagnerait à être reformulé de manière plus précise et plus adaptée à la thèse d'investissement de MAIF Avenir.

L'ÉQUIPE MAIF AVENIR

Suite aux échanges avec le comité de mission, nous avons pris la décision de modifier la formulation de cet objectif opérationnel, qui deviendra dès 2023 : « Cibler en particulier les start-up qui allient adéquation entre notre thèse d'investissement et labellisation (B Corp, Lucie,..) et/ou qualité de société à mission ».

Objectif 2

Accompagner la progression de l'impact social et environnemental positif des entreprises de notre portefeuille

ACCOMPAGNER LES DIRIGEANTS DE NOS START-UP DANS LA FORMALISATION DE LEUR RECHERCHE D'IMPACT ET LE SUIVI DE CELUI-CI

Objectifs opérationnels	S'assurer que les entrepreneurs accompagnés souhaitent intégrer la recherche d'impact à leur modèle économique	Mettre en place une méthodologie de suivi de l'impact	Encourager l'obtention de la qualité de société à mission ou d'un label pour les start-up les plus matures
--------------------------------	--	---	--

NOS RÉALISATIONS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Réalisé 2021	Instauration d'un échange systématique pour aligner la vision mission de l'entrepreneur avec celle de MAIF Avenir pour tous les dossiers sur lesquels une offre a été remise en 2021	Template de rapport ESG mis à la disposition de nos participations pour les sociétés suffisamment matures. Intégration dans le pacte d'actionnaires d'une obligation de reporting ESG.	Recensement des labels pertinents pour les start-up de notre portefeuille et de partenaires à même d'accompagner nos entrepreneurs dans leur obtention
---------------------	--	---	--

NOS RÉALISATIONS 2022

Cibles 2022	Tenue systématique d'un workshop dédié à la structuration de la mission dans les 6 premiers mois suivant chaque prise de participation	Définition d'une liste réduite d'indicateurs adaptés au suivi de la mission de chaque start-up	Déploiement d'un outil de reporting extra-financier à l'échelle de l'ensemble de notre portefeuille	1 nouvelle société labélisée dans le portefeuille chaque année
Résultats 2022	~ A été fait de façon informelle pour l'ensemble des primo-investissements de l'année durant l'un des échanges avec les dirigeants pendant l'instruction du dossier. Sera réellement institutionnalisé en 2023 à travers un workshop dédié	~ 6 sociétés parmi les 13 investissements réalisés depuis notre passage au statut de société à mission suivent des indicateurs «mission». Ce travail sera finalisé en 2023.	✓ Réalisation de la 1 ^{ère} collecte et rédaction du 1 ^{er} rapport ESG des participations de MAIF Avenir	✓ Obtention de la certification B Corp par notre participation Home Exchange

NOS ORIENTATIONS 2023

Ambition 2023	Réalisation d'un workshop impact à systématiser au moment de l'investissement avec les dirigeants de chacune de nos nouvelles participations	Définir et collecter les KPIs spécifiques à la mission de nos participations	Systematiser la réalisation d'une due diligence ESG idéalement pré-investissement et l'exploiter pour établir un plan d'actions afin de réduire les externalités négatives et améliorer l'impact positif de l'ensemble de nos participations	Sensibilisation des dirigeants de nos participations sur le passage au statut de société à mission et/ou l'obtention du label B-Corp
----------------------	--	--	--	--

■ Objectif atteint
 ■ Objectif partiellement atteint
 ■ Objectif non atteint

Illustration

LA COLLECTE DES INDICATEURS ESG DU PORTEFEUILLE MAIF AVENIR

En 2022, nous avons réalisé la première collecte des indicateurs ESG du portefeuille de MAIF Avenir. Le cabinet Sirsa nous a accompagnés pour la définition d'un référentiel de 59 indicateurs ESG adaptés aux participations de MAIF Avenir et en ligne avec les pratiques de marché.

La collecte a été automatisée via l'outil Reporting 21 et l'analyse des risques ESG auxquels le fonds est exposé a été conduite sur les 25 entreprises du portefeuille au 31/12/2021. L'analyse de la performance ESG 2021 a quant à elle été conduite uniquement sur les 15 entreprises ayant répondu au questionnaire (60% du portefeuille de MAIF Avenir).

Voici, les conclusions que nous en avons tirées :

- Les sociétés du portefeuille de MAIF Avenir considèrent l'ESG comme une contribution essentielle à leur performance et à leur croissance et comme un sujet fondamental de leur raison d'être. La prise en compte des risques de durabilité, via le suivi de données extra-financières, et la mise en place d'initiatives de limitation des risques par les sociétés permettent au portefeuille d'être résilient sur les aspects ESG.

- Pour atténuer les risques de durabilité majeurs auxquels sont exposées les sociétés du portefeuille, ces dernières doivent renforcer ou surveiller leurs performances sur les sujets ci-dessous :

Gouvernance : formalisation des engagements RSE, obtention de certifications, garantie de la sécurité des données, indexation de la rémunération variable des dirigeants/managers sur des critères extra-financiers.

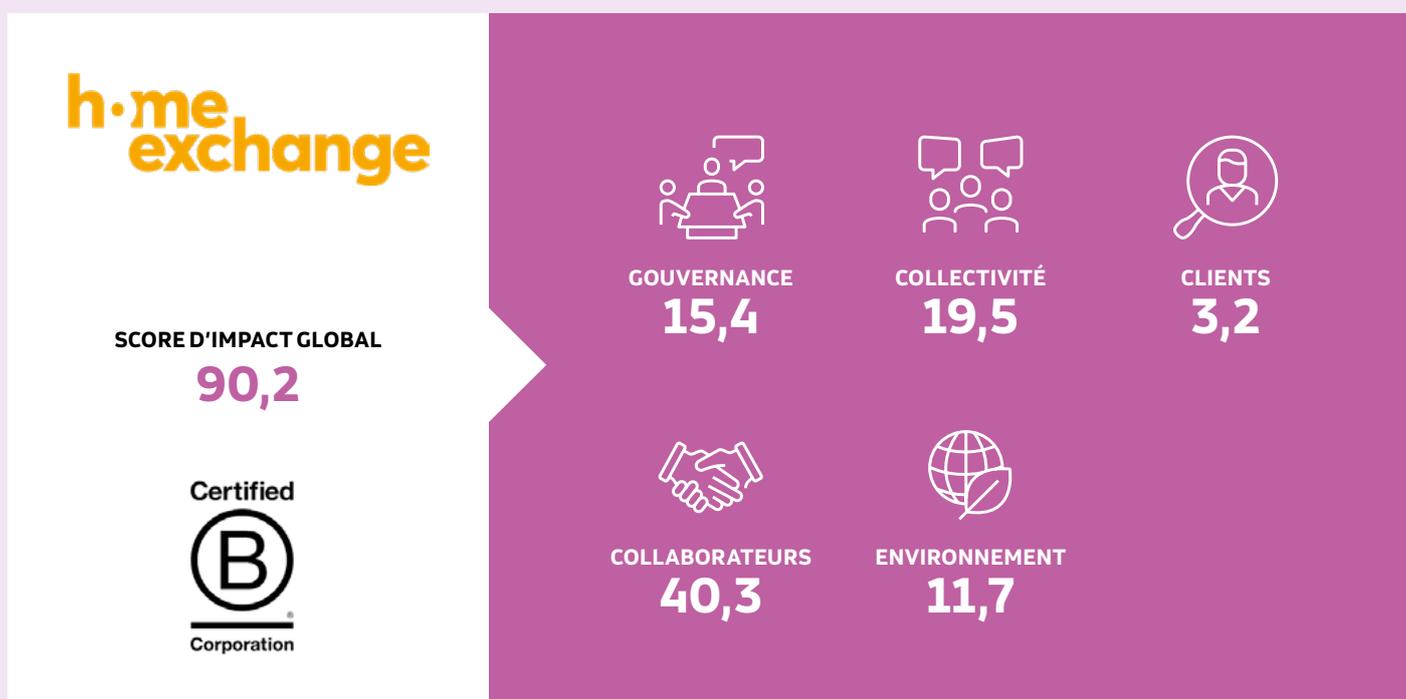
Social : garantie de la diversité et de l'inclusion des employés.

Environnement : compte tenu des secteurs investis par MAIF Avenir, le portefeuille est peu exposé aux risques environnementaux. Aucune entreprise ne produit d'énergie, ni ne génère de déchets dangereux. Les sociétés doivent néanmoins se mobiliser pour réduire l'empreinte environnementale de leur infrastructure informatique et de leurs principales sources d'émissions de CO2eq. La réalisation d'un bilan carbone permettrait d'identifier ces sources d'émission et de construire un plan d'action.

Supply chain : suivi et sélection des fournisseurs selon des critères RSE.

UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ LABELISÉE DANS LE PORTEFEUILLE

Notre participation Home Exchange a obtenu la labellisation B Corp avec le score suivant :



L'avis du comité de mission sur l'objectif 2

Certains parmi nous sont dirigeant.e.s co-fondateurs/-trices de participations de MAIF Avenir et peuvent donc directement témoigner de la mise en place des actions annoncées par le fonds en contribution à ce second objectif statutaire, notamment de la collecte des données ESG.

Sur cette analyse de la performance ESG, si nous pouvons donc attester des moyens mis en œuvre par le fonds pour atteindre ces objectifs, le taux de réponse est perfectible puisque 60% des participations de MAIF Avenir ont répondu au questionnaire. Nous encourageons donc MAIF Avenir à comprendre les raisons qui expliquent ce taux de réponse et à mettre en place les actions nécessaires pour l'améliorer dès l'année prochaine, notamment au travers de sessions de formation dédiées.

Nous avons également questionné l'objectif « une nouvelle société labellisée chaque année ». Les points de vue au sein du comité de mission divergent sur cet objectif chiffré dont l'atteinte n'est pas nécessairement perçue comme une fin en soi. Il convient davantage de s'assurer que les entreprises du portefeuille s'engagent dans une réflexion collective sur la mission qu'elles poursuivent et sa mise en œuvre. Nous nous accordons à dire que leur sensibilisation aux labels/qualités juridiques est un bon moyen de les encourager à structurer leur impact, ce qui est pleinement cohérent avec l'objectif statutaire « accompagner la progression de l'impact social et environnemental positif des entreprises de notre portefeuille ».

Le comité de mission estime par ailleurs que les orientations identifiées pour l'année à venir sont ambitieuses et nous préconisons à MAIF Avenir de s'assurer qu'elles restent réalisables. Similairement à notre avis sur l'objectif précédent, nous mettons en garde contre l'utilisation du mot « systématique/systématiser » dont l'intention est louable mais la réalisation plus difficile :

- Pour la tenue d'un workshop à impact, nous estimons nécessaire de garder une marge de sécurité, au moins pour la première année de mise en place de l'indicateur et suggérons plutôt d'adopter un indicateur du type « réalisation d'un workshop impact au moment de l'investissement pour au moins 75% de nos nouvelles participations ».
- Pour la réalisation de due diligence ESG pré-investissement, nous considérons que le plus important n'est pas dans la réalisation effective de cette due diligence mais plutôt dans la mise en place d'une discussion visant à garantir l'alignement de tous (MAIF Avenir, dirigeants, parties prenantes) et dans la sensibilisation des dirigeants à une trajectoire d'amélioration de leurs impacts.

Objectif 3

Rechercher le meilleur alignement des intérêts de l'ensemble des parties prenantes

METTRE EN PLACE LES DISPOSITIFS ET OUTILS PERMETTANT D'ALIGNER LES INTÉRÊTS DES DIFFÉRENTES PARTIES PRENANTES

Objectifs opérationnels	Appliquer à l'échelle de MAIF Avenir le même niveau d'exigence qu'envers nos participations	Sensibiliser les start-up du portefeuille à l'importance de veiller à l'alignement des intérêts au sein de leur organisation
--------------------------------	---	--

NOS RÉALISATIONS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Réalisé 2021	Test de la plateforme Zei pour suivre la performance extra-financière de MAIF Avenir	Présence d'un mécanisme d'intéressement capitalistique des salariés dans 100% des sociétés du portefeuille
---------------------	--	--

NOS RÉALISATIONS 2022

Cibles 2022	100% des salariés MAIF Avenir formés en fin d'année sur les sujets à impact	Formaliser le suivi des indicateurs extra-financiers de MAIF Avenir (indépendamment du portefeuille)	Maintenir les objectifs de 2021 avec la présence d'un mécanisme d'intéressement capitalistique des salariés dans 100% des sociétés du portefeuille	Encourager les entreprises du portefeuille les plus matures sur le sujet à intégrer un représentant de leur mission au sein de leur gouvernance	Inciter les dirigeants de nos participations à élargir le périmètre d'attribution de BSPCE au sein de leurs équipes
--------------------	---	--	--	---	---

Résultats 2022	✓	~	✓	~	✓
	Formation France Invest «Recherche d'impact et investissement : approches stratégiques et méthodologies de suivi» programmée en 2022 et réalisée en janvier 2023. Réalisation d'une fresque du Climat animée par l'entreprise Inuk.	En 2022, première étape focalisée sur l'environnement via le bilan carbone. Les indicateurs de type sociaux et de gouvernance seront développés en 2023	100% des participations de MAIF Avenir ont mis en place un mécanisme d'intéressement capitalistique des salariés (BSPCE dans la plupart des cas)	Inscription de la mission de MAIF Avenir au sein des pactes d'actionnaire de nos participations 2022. Intégration dans les pactes d'actionnaires de nos participations 2022 d'une «clause ESG» au titre de laquelle elles s'engagent à transmettre à leurs actionnaires, et en 1er lieu MAIF Avenir, des éléments de reporting extra-financier.	Echanges systématiques sur le sujet avec les dirigeants de nos participations, notamment durant la structuration de l'opération et le calibrage du pool de BSPCE à émettre

NOS ORIENTATIONS 2023

Ambition 2023	Mettre en place un suivi des indicateurs ESG de la société MAIF Avenir en tant que personne morale, en complément de ceux de ses participations (parité, écarts de salaires, suivi de notre trajectoire carbone, etc)	Systematiser un échange sur les sujets ESG une fois par an avec l'ensemble de nos participations
----------------------	---	--

■ Objectif atteint
 ■ Objectif partiellement atteint
 ■ Objectif non atteint

Illustration

APPLIQUER À MAIF AVENIR LE MÊME NIVEAU D'EXIGENCE QU'ENVERS SES PARTICIPATIONS

... En réalisant le premier bilan carbone de MAIF Avenir

En 2022, une première étape de formalisation de nos indicateurs ESG a été la réalisation de notre premier bilan carbone, pour quantifier les émissions liées à nos activités et comprendre celles générées par nos participations.

Périmètre du bilan réalisé :

- Année 2021;
- Les 3 scopes, émissions directes ou indirectes;
- MAIF Avenir et ses participations à hauteur du montant investi (ou réinvesti) dans les sociétés en 2021.



Scope 1 : 0 tCO2e

Scope 2 : 1 tCO2e

Scope 3 : 4586 tCO2e

Les participations de MAIF Avenir représentent plus de 99% du bilan carbone. Ces émissions indirectes sont réparties comme suit :

- Les prises de participations dans les sociétés (investissement direct) représentent plus de 2 500 tonnes CO2, soit 56% du bilan carbone.
- Les montants alloués aux fonds (investissement indirect) représentent eux 2 000 tonnes CO2, et 44% du bilan carbone

C'est donc majoritairement en accompagnant les sociétés de son portefeuille direct dans leur démarche de réduction de leurs émissions et en faisant un choix éclairé de ses futures participations que MAIF Avenir pourra réduire son empreinte carbone et avoir l'impact le plus important.

...En formant l'équipe

En 2022, l'ensemble des membres de l'équipe MAIF Avenir a suivi une formation dispensée par France Invest sur les enjeux stratégiques, méthodologiques et de suivi de l'investissement à impact. Les objectifs de la formation étaient les suivants :

- Comprendre les notions d'impact et les différences avec l'ESG;
- Comprendre les différentes approches stratégiques en termes de recherche d'impact dans l'investissement et savoir choisir la plus appropriée selon les situations et contexte;
- Connaître les différents frameworks de place pour la mesure et le suivi de l'impact.

SENSIBILISER LES START-UP DU PORTEFEUILLE À L'IMPORTANCE DE VEILLER À L'ALIGNEMENT DES INTÉRÊTS AU SEIN DE LEUR ORGANISATION

...Via l'organisation de workshop sur les mécanismes d'intéressement capitalistique des salariés.



« L'intervention de MAIF Avenir chez Beeldi pour expliquer le mécanisme des BSPCE a été essentielle. En mettant l'accent sur la création de valeur pour tous, y compris les salariés, elle a renforcé leur compréhension des avantages de ce système. Elle a permis de clarifier le mécanisme des BSPCE en particulier sur la possibilité de devenir actionnaires de l'entreprise. Cela a suscité un engagement et une plus grande implication envers les objectifs de Beeldi. En résumé, cette intervention a mobilisé les salariés autour de la création de valeur et de la croissance de l'entreprise. »

Kévin Le Port, co-fondateur de Beeldi

L'avis du comité de mission sur l'objectif 3

Cet objectif a un impact à la fois sur MAIF Avenir, qui applique la même exigence à ses propres initiatives qu'à celles de ses participations, et sur les participations elles-mêmes que le fonds cherche à sensibiliser. Ainsi, les deux objectifs opérationnels se nourrissent mutuellement, créant une dynamique d'apprentissage et d'amélioration continue. Dans cette perspective, nous pensons qu'il serait pertinent pour MAIF Avenir de capitaliser sur les apprentissages de ses projets internes comme de ceux des start-up présentes dans son portefeuille. Cela pourrait se concrétiser par la création d'une forme de recueil de «best practices» et d'exemples de réussite, que MAIF Avenir pourrait partager à l'ensemble son écosystème.



«La motivation de l'équipe de MAIF Avenir joue un rôle important dans l'avancement de la réalisation de la mission. C'est une équipe sincère qui croit dans ce qu'elle fait et qui est déterminée à contribuer à la construction d'un monde plus équitable, plus juste, plus écologique mais en même temps plus prospère avec les moyens qui sont les leurs. Il est donc naturel qu'elle applique à elle-même ce qu'elle souhaite retrouver dans les entreprises dans lesquelles le fonds investit. Vu le niveau de maturité de cette équipe vis-à-vis de la notion de mission, il me semble indispensable que son expertise et ses connaissances soient partagées avec le plus grand nombre via des «best practices».

**Katia Sogreeva, co-fondatrice de
Mesdépanneurs.fr
Membre du comité de mission**

Objectif 4

Promouvoir l'investissement responsable en cherchant à démontrer le lien positif entre recherche d'impact social et environnemental, et performance économique

QUANTIFIER LA PERFORMANCE ÉLARGIE DU PORTEFEUILLE ET ÉVALUER SA PROGRESSION; COMMUNIQUER SUR LA PERFORMANCE ÉLARGIE DU FONDS

Objectifs opérationnels	Définir une méthodologie d'évaluation et mettre en place un suivi de la performance élargie du portefeuille	Communiquer sur l'atteinte des premiers résultats
--------------------------------	---	---

NOS RÉALISATIONS DES ANNÉES PRÉCÉDENTES

Réalisé 2021 L'objectif opérationnel et les indicateurs associés ont été reformulés en 2022 suite à un travail avec le comité de mission

NOS RÉALISATIONS 2022

Cibles 2022

Recueillir les indicateurs de performance élargie spécifiques de chaque participation lors de la collecte ESG 2022 (prévue au S1 2023)

Atteindre une audience de 2000 personnes sur LinkedIn et communiquer 8 fois par an, notamment sur la dimension mission de nos investissements et sur notre engagement d'entreprise

Résultats 2022

 Chantier en cours, sera réalisé en 2023 au titre de l'exercice 2022

 +2000 abonnés à la page LinkedIn de MAIF Avenir (au 31/12/2022).

8 publications en 2022 sur la page LinkedIn de MAIF Avenir.

NOS ORIENTATIONS 2023

Ambition 2023

Compléter le reporting ESG sur l'exercice 2022 d'un suivi des indicateurs « mission » de nos participations

Sensibiliser nos futures participations à la réalisation d'un « BP mission » permettant de projeter de façon chiffrée leur ambition sociale, sociétale, environnementale

Capitaliser davantage sur nos rapports du comité de mission en communiquant sur la mise en œuvre de notre mission auprès de notre écosystème

 Objectif atteint  Objectif partiellement atteint  Objectif non atteint

Illustration

En 2022, nous avons pris la parole sous différents formats pour promouvoir notre vision de l'investissement responsable et le modèle de société à mission.

SUR LES RÉSEAUX ET DANS LES MÉDIAS

Nous avons renforcé notre présence sur LinkedIn en publiant nos actualités tout au long de l'année afin d'élargir notre impact en touchant un public qualifié et intéressé par les enjeux de l'investissement responsable. Avec plus de 2000 abonnés à la fin de l'année nous avons atteint nos objectifs de l'année pour renforcer notre visibilité et partager notre engagement d'entreprise.

L'équipe MAIF Avenir, représentée par Alexandre, a été invitée à témoigner aux côtés de notre participation Carbo dans le podcast Impact Mania qui décrypte l'impact réel de solutions sociales ou environnementales.



DANS UN OUVRAGE COLLECTIF

Les membres de l'équipe MAIF Avenir ont contribué au livre MAIF - Orchestrer une société à mission, dont le but est d'apporter, au prisme des sciences de gestion, une compréhension des enjeux, des pratiques et des tensions qui émergent lors de l'adoption de la qualité de société à mission.



DANS DES TRAVAUX ACADÉMIQUES

Nous avons fait le choix de répondre positivement aux sollicitations d'étudiants dans le cadre de projets de mémoire sur l'engagement et la responsabilité des entreprises.

L'avis du comité de mission sur l'objectif 4

Sur ce dernier objectif, le comité de mission souligne le rôle d'influence primordial que peut jouer MAIF Avenir, en premier lieu auprès de ses participations. Le comité de mission estime donc que les impliquer dans la démarche du fonds, via la collecte d'indicateurs ESG, est une initiative intéressante. Cela permet, selon la maturité de la start-up, de créer un dialogue constructif autour de la performance élargie de l'entreprise voire d'aller jusqu'à la mise en mouvement ou la consolidation d'un plan d'actions déjà établi.

Cette collecte est également une première étape cruciale pour MAIF Avenir dans la quantification de sa performance extra-financière. Par conséquent, nous encourageons vivement le fonds à poursuivre sur cette voie. Toutefois, depuis l'adoption de la qualité d'entreprise à mission, nous avons pu observer une réelle évolution de la thèse d'investissement du fonds et ainsi des participations qui composent son portefeuille. Dans cette perspective, le comité de mission propose de réfléchir à une distinction entre deux cohortes de participations : celles qui ont déjà une mission établie ou qui ont déjà mis en œuvre une certaine forme de collecte d'indicateurs ESG, et les autres, dont font souvent partie les participations historiques de MAIF Avenir. Cette distinction permettrait au fonds d'accompagner différemment ces deux sous-groupes et de respecter le rythme de progression des entreprises accompagnées.

Par ailleurs, comme nous l'avons partagé lors d'échanges avec MAIF Avenir, nous estimons que cet objectif est très ambitieux. La marche à franchir est haute et malgré une première reformulation, sa déclinaison devra être encore précisée, notamment quant à la trajectoire à prendre pour tendre vers cet objectif.

Nous proposons donc à MAIF Avenir d'approfondir ses réflexions pour s'assurer :

- de la cohérence entre son objectif statutaire et sa déclinaison en objectifs opérationnels;
- d'identifier des objectifs au service de son ambition et sources de création de valeur, pour le fonds comme pour ses parties prenantes impactées.

Conclusion & perspectives

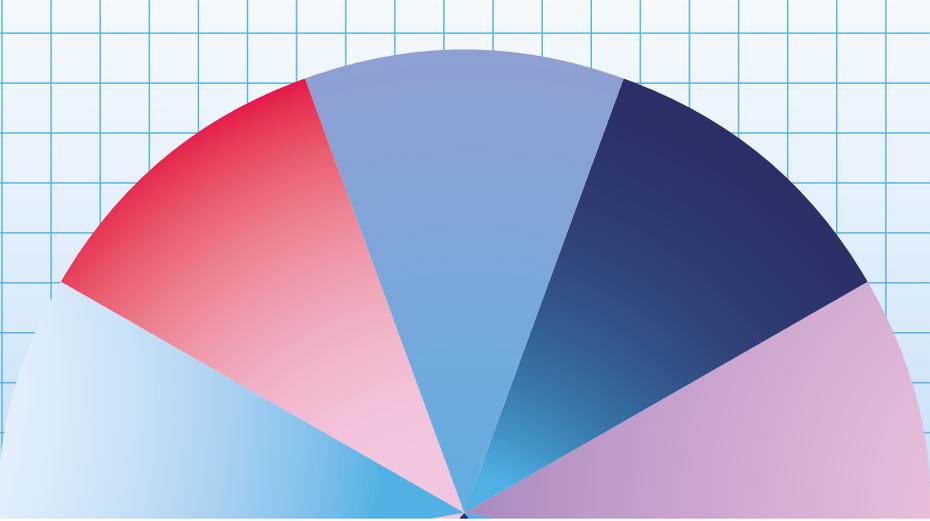
L'adoption du statut de société à mission a été une opportunité pour MAIF Avenir de se renforcer et de mieux intégrer ses parties prenantes dans la définition et la mise en œuvre de sa mission. Cela a été en particulier un formidable catalyseur pour structurer la stratégie d'investissement de MAIF Avenir et affirmer sa volonté d'allouer prioritairement des fonds aux entreprises qui développent des innovations au service des enjeux sociaux et environnementaux les plus structurants.

Depuis 3 ans, la mission est au cœur de toutes les décisions stratégiques et opérationnelles prises par MAIF Avenir : décisions d'investissement, renforcement des relations avec les entrepreneurs, ressources humaines, interactions avec le groupe MAIF... Cette progression de MAIF Avenir dans sa mission s'est faite avec l'appui du comité de mission qui est lui-même monté en puissance dans sa connaissance de l'activité et la culture de l'entreprise.

Aujourd'hui, l'un des enjeux principaux de MAIF Avenir dans la mise en œuvre de sa mission est de se doter dans les prochains mois d'outils et de procédures performantes lui permettant de délivrer au mieux sa promesse tant sur la sélection des investissements les plus en phase avec sa mission que sur l'accompagnement d'entreprises désireuses d'aller plus loin dans leur transformation. Pour se donner tous les moyens d'y arriver, les salariés de MAIF Avenir ont tous été formés et sont tous impliqués dans la réflexion autour de la démarche.

En adoptant une approche proactive d'accompagnement, MAIF Avenir a pu établir des liens solides et vertueux avec les entrepreneurs de son portefeuille. L'entreprise renforce également son rôle de catalyseur pour le développement de projets à impact grâce à l'accent mis sur le soutien et le partage de connaissances au sein du portefeuille.

Avec le support de son comité de mission, MAIF Avenir se donne pour objectif en 2023 d'évaluer plus finement sa performance extra-financière, ce qui passera non seulement par une meilleure mesure de l'impact des sociétés accompagnées mais également par la recherche d'additionnalité. Cette transparence matérialisera davantage l'engagement de MAIF Avenir et renforcera la culture d'amélioration continue car la mission a un début mais n'a pas de fin...



MAIF AVENIR



© Conception graphique & illustrations : clarabusson.com

